

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 28 juin 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 juillet 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

### HABITAT – APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Carole BRUNETEAU à Jacqueline LEFEBVRE, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190711-C30-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2019  
Date de réception préfecture : 11/07/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019

### HABITAT – APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite ALUR, et notamment son article 27-I-2°,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, dite LEC,

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite ELAN,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu l'adoption du document cadre sur les orientations en matière d'attributions de logements sociaux par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 23 mai 2019,

Vu l'adoption de la Convention Intercommunale d'Attributions de logements sociaux (CIA) par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 23 mai 2019,

Considérant l'avis favorable des membres du Bureau de la CIL,

Sur la base des orientations en matière d'attributions de logements sociaux du document cadre, la CIA a pour objectif de :

- Définir les engagements respectifs, quantifiés et territorialisés des signataires pour sa mise en œuvre,
- S'appuyer sur des obligations de moyens pour une approche plus territoriale des politiques d'attributions de logements sociaux suivies de baux signés,
- Prévoir des modalités d'actions et de coopération en vue de s'assurer de la mise en œuvre des engagements des signataires, et d'adapter les pratiques existantes en matière d'attributions de logements sociaux,
- Fixer les droits et obligations des signataires pour le bon déroulement, l'animation, le suivi et l'évaluation de cette démarche partenariale.

A ce titre, les principaux engagements des signataires de la CIA sont les suivants :

- Les bailleurs sociaux s'engagent à réaliser au moins 25% de leurs attributions de logements suivies de baux signés hors Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à des ménages du 1er quartile (soit 7 256 € de revenus annuels par unité de consommation),
- Les bailleurs sociaux s'engagent individuellement à réaliser au moins 50% de leurs attributions de logements en QPV à des ménages des trois autres quartiles,
- Chaque bailleur social s'engage, outre ses obligations au titre du contingent préfectoral, à réaliser 25% d'attributions de logements de son patrimoine conventionné libre de réservataire, à des publics prioritaires au titre du DALO ou de l'article L.441-1 du CCH. De même, Action Logement, en tant que réservataire, s'engage à consacrer 25% de ses attributions annuelles suivies de baux signés ou non, à l'ensemble des publics salariés ou demandeurs d'emplois, inscrit à Pôle Emploi, bénéficiaires d'une décision favorable au titre du DALO ou à défaut, prioritaires en application de l'article L.441-1 du CCH.

Parallèlement à ces engagements, une commission de coordination est mise en place afin :

- D'évaluer l'atteinte des objectifs concernant les attributions aux ménages prioritaires et le rééquilibrage territorial, ainsi que les freins et opportunités qui ont influencés ces résultats,
- De préconiser des mesures éventuelles à prendre pour améliorer le dispositif,
- D'organiser les modalités de coopération inter-bailleurs, ainsi qu'entre les bailleurs sociaux et les réservataires,
- De préparer le rendu en CIL.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la CIA jointe en annexe à la présente délibération,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la CIA,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout autre document relatif à ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190711-C30-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/07/2019  
Date de réception préfecture : 11/07/2019